

LEXIQUE

de quelques termes utilisés en musique avec des commentaires pouvant servir à la compréhension de cet art.

NOUVEAUTE

La nouveauté en musique n'est pas la surprise causée par un inattendu passager. C'est le résultat de la constatation inéluctable que l'œuvre conduit ailleurs que là où l'on va habituellement.

La surprise, en effet, est passagère. Elle est, le mot même l'indique, sans contrôle précédent et succédant. Et sa propre disparition qu'elle s'impose à elle-même pour demeurer « surprise » indique son illogisme.

La nouveauté résulte d'une tonalité contenant l'admission des prémisses et l'entraînement, par leurs exactes déductions, vers un ailleurs où l'on ne pensait point aller.

En musique, on ne fait pas œuvre nouvelle en faussant certains rapports trouvés par des prédécesseurs entre des moyens expressifs, mais seulement en percevant entre ces moyens des rapports qui, jusque là, n'avaient pas encore été perçus.

ONOMATOPEE

Assemblage de sons, de rythmes et de syllabes pour essayer de reproduire les bruits naturels ou mécaniques.

Certains onomatopées, en plus de cette transcription, réalisent des imitations de l'idée, plastique de déplacement d'un à un autre.

Ces onomatopées ont pu être une façon de s'exprimer ; les sons, les rythmes, les syllabes organisés mnémotechniquement ont été les éléments primitifs de la musique et du langage versifié.

Elles sont demeurées dans la musique avec des syllabes sans signification, mêlées au texte poétique, et servant à des ports de voix, à des refrains, à des vocalises.

Onomatopées naturalistes, plastiques, psychologiques sont comme les ébauches des graphies verbales et musicales.

OPERA

Ce qu'il est convenu de nommer opéra ne doit plus être un compromis entre la pièce et la symphonie ; ce doit être la double ronde sonore — des voix et des instruments — des personnes et des décors — autour d'un centre verbal.

GEORGES MIGOT.

(A suivre).

HONGRIE. Bela Bartok donne en cette saison une série de concerts à Londres, Berlin, Francfort, Fribourg et Berne, où il donnera son Concerto de piano et sa Rhapsodie op. 1.

AUTRICHE. Schoenberg vient de voir pour la première fois son nom inscrit aux programmes de la Société Philharmonique de Vienne, avec deux de ses œuvres de début (Prélude de Bach orchestre et « Verklärte Nacht »).

UNE ENQUÊTE

Audition directe et Audition indirecte

« On ne peut guère émettre d'opinion quant à l'avenir... La musique disquée a réalisé en peu de temps de tels progrès qu'elle nous étonnera certainement encore et ce serait de l'imprudence que de pronostiquer ce qu'elle sera dans un avenir plus ou moins lointain.

Ce qu'elle est correspond assez, à mon sentiment, à la photographie reproduisant les tableaux. De même que celle-là déforme la perspective et neutralise les couleurs de ceux-ci, le disque, par sa déformation du dosage orchestral, par l'impersonnalité qu'elle confère à la quasi unanimité des timbres, détruit la couleur au profit du dessin.

Constatons que celui-ci est devenu d'une remarquable limpidité et faisons confiance aux chercheurs...

Souhaitons, cependant, que l'orchestre visible ne meure jamais ! Lorsque le respect, l'amour d'une œuvre circulent dans l'âme d'un chef et de cent exécutants comme le sang dans les artères, ils constituent un élément de souveraine beauté, un acte de vie, lesquels ne sauraient s'accommoder d'aucune reproduction.

FRANCIS BOUSQUET.

« Je pense que le disque n'est pas un instrument de musique, mais un merveilleux organe de reproduction auditive, infiniment utile, pour répandre et même pour affiner le goût de la musique. Votre comparaison de la photographie et de la gravure en rapport à la peinture est juste et mon avis est qu'un bon disque, surtout symphonique, peut se rapprocher davantage du modèle qu'une photographie et qu'une gravure, auxquelles manqueront toujours la chaleur et la couleur. Cela dit, — il manquera encore au disque des impalpables, comme l'ambiance d'une salle de concert ou de théâtre, comme aussi l'émotion d'un interprète, qui n'existera pas au même degré lors de l'enregistrement que devant le public. »

Léo SACHS.

« La question est complexe et comporte des nuances — telles que : qualité d'enregistrement, enregistrement textuel de la partition et de la pensée de l'auteur, qualité de reproduction, etc., etc. — il me semble qu'aujourd'hui, une audition « disquée » peut-être assimilée à la reproduction par la gravure (dans ce cas, le graveur embrasant les qualités équivalentes de celles de l'enregistrement sus-mentionné) et que, par conséquent, le phonographe peut être considéré — non pas comme un instrument de musique, pas plus que mécanique, mais comme un appareil reproducteur essentiellement musical, dont le rôle est immense pour l'éducation musicale du grand public et même des musiciens dans certains cas ».

DMITRI LEVIDIS.